Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°27

Réunion du mardi 05 mars 2024

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

VAUREAL – PARC DES SPORTS N°1 – NNI 956370101
Cette installation sportive est classée T5 SYN jusqu'au 18/09/2021.
Installation visitée par M. LACOUR membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 29/02/2024.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 29/02/2024 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Rapport de visite du 29/02/2024
- A.O.P. du 07/01/2021
- Tests in situ du 26/01/2024

Elle constate la présence un bac de réception des sauts dans la zone de sécurité et rappelle que cet ouvrage doit être arasé au niveau de l'aire de jeu et protégé par tout dispositif pouvant garantir la sécurité des joueurs et officiels lors des rencontres (Art 3.6).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu' 'au 18/09/2031.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

MERY SUR OISE – STADE JEAN BRESTEL – NNI 953940201

L'éclairage de cette installation sportive est classé E6 jusqu'au 26/11/2021.
Contrôle de l'éclairage effectué par M. PLASSART, membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 29/02/2024.
La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement signée par le propriétaire le 29/02/2024.
Au regard des éléments transmis :
- Eclairement moyen horizontal : 181 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.54
- Facteur d'uniformité : 0.66

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 05/03/2028.

VAUREAL – PARC DES SPORTS N°1 – NNI 956370101
L'éclairage de cette installation sportive n'est pas classé.
Contrôle de l'éclairage effectué par M. PLASSART, membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 28/02/2024.
La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement signée par le propriétaire le 28/02/2024.
Au regard des éléments transmis :
- Eclairement moyen horizontal : 169 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.61
- Facteur d'uniformité : 0.76

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 05/03/2028.

VAUREAL – PARC DES SPORTS N°2 – NNI 956370102
L'éclairage de cette installation sportive n'est pas classé.
Contrôle de l'éclairage effectué par M. PLASSART, membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 28/02/2024.
La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement signée par le propriétaire le 28/02/2024.
Au regard des éléments transmis :
- Eclairement moyen horizontal : 151 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.53
- Facteur d'uniformité : 0.76

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 05/03/2028.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS